



Cadre réservé au CNAS

Numéro de dossier

.....

.....

Demande de secours exceptionnel

N° de MEMBRE

Collectivité employeur Département

Nom d'usage Nom de jeune fille

Prénom Date de naissance

Adresse personnelle de l'agent

..... Ville Code postal

Tél. domicile Portable Tél. professionnel

Adresse e-mail personnelle.....

Situation de FAMILLE⁽²⁾

Marié Veuf Divorcé Séparé Union libre Célibataire Pacsé *(à compléter obligatoirement)*

Depuis le *(à compléter obligatoirement)*

Situation PROFESSIONNELLE

Catégorie⁽²⁾ **A** **B** **C**

Votre conjoint, votre concubin ou la personne à laquelle vous êtes lié par un Pacs

Nom Prénom Date de naissance

Est-il agent de la fonction publique bénéficiaire du CNAS⁽²⁾ OUI NON N° de membre Collectivité de

⁽²⁾ Cochez la case correspondante.

Indiquer le nom et prénom de vos enfants à charge :

Nom Prénom Date de naissance

Nom Prénom Date de naissance

Nom Prénom Date de naissance

Nom Prénom Date de naissance

Indiquer le nom et prénom des enfants de votre conjoint, concubin ou personne à laquelle vous êtes lié par Pacs, s'ils vivent sous votre toit :

Nom Prénom Date de naissance

Nom Prénom Date de naissance

Nom Prénom Date de naissance

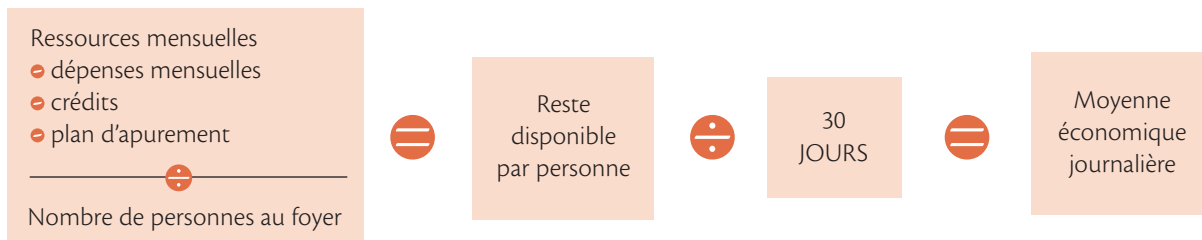
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations portées sur ce formulaire.

Date

Signature obligatoire du demandeur

Prenez connaissance des critères d'attribution (Extraits de l'article 22 du règlement « Les prestations, modalités pratiques »)

- Les difficultés doivent résulter d'un accident de la vie, événement exceptionnel et/ou imprévisible, dont les critères figurent à l'article 22 du règlement, « les prestations modalités pratiques ».
- Votre foyer doit disposer de ressources modestes. Pour apprécier les ressources disponibles par jour, une moyenne économique est calculée avec les renseignements et les pièces fournis :



Une demi-part supplémentaire est accordée pour les personnes seules et les familles monoparentales.

La moyenne économique ne doit pas dépasser 12€ par jour et par personne (barème d'attribution au 01/01/2011).

Le montant de l'aide est fixé suivant les tranches de moyenne économique suivantes et selon les factures produites.

Moyenne économique de 0 à 5 € par jour > Montant de 501 à 610 €
Moyenne économique de 5,10 à 8 € par jour > Montant de 351 à 500 €
Moyenne économique de 8,10 à 12 € par jour > Montant de 1 à 350 €

- Le secours ne peut être répétitif, c'est-à-dire qu'un agent ne peut de nouveau être aidé pour le même événement.
- Mode de règlement : le secours est versé aux créanciers.

Pour être conseillé sur cette prestation, vous pouvez vous adresser à votre correspondant ou contacter le SERVICE SOCIAL du CNAS par téléphone au 01 30 48 09 09 ou par courriel servicesocial@cnas.fr

Complétez ce cadre

- Exposez brièvement votre situation

- Indiquez le (ou les) événement(s) à l'origine de vos difficultés

- Le secours du CNAS est versé à un créancier ou un fournisseur, indiquez-nous la (ou les) facture(s) à régler en priorité

- Avez-vous sollicité d'autres organismes ? Lesquels ?

Si vos difficultés financières sont liées à un problème de santé ou à des frais de santé, veuillez répondre à ces questions

- Bénéficiez-vous d'une mutuelle ? Oui Non
Si oui et dans le cas d'une demande d'aide pour des frais de santé, joindre le remboursement de la mutuelle.

- Bénéficiez-vous d'une prévoyance maintien de salaire ? Oui Non
Si oui et en cas de perte de salaire pour maladie, joindre le justificatif de l'indemnisation.

- Pour les agents en arrêt de travail de plus de 3 mois ayant souscrit des crédits :
Une assurance invalidité prend-elle en charge vos échéances ? Oui Non
Si oui, joindre une attestation d'assurance pour chaque crédit précisant le montant pris en charge.

En vous aidant de vos justificatifs, complétez ce budget mensuel

| | | |
|--------------------------------------|--|----------------|
| Ressources | Salaire agent | € |
| | Salaire conjoint | € |
| | Autres | € |
| | Prestations familiales | € |
| Total des ressources | | € |
| Dépenses | Loyer et charges | € |
| | Prêt immobilier et charges copropriété | € |
| | Électricité | € |
| | Eau | € |
| | Chauffage | € |
| | Téléphone et internet (limité à 60 €) | € |
| | Assurance (habitation et véhicule) | € |
| | Impôts (revenus+locaux+fonciers+ordures ménagères) | € |
| | Frais de garde enfants (sauf demi-pensions) | € |
| | Mutuelle | € |
| | Pension alimentaire | € |
| Total des dépenses | | € |
| Autres crédits | | € |
| | | € |
| | | € |
| | | € |
| Total des dépenses | | € |
| Plan d'apurement des dettes effectif | | € |
| | | € |
| | | € |
| | | € |
| Total apurement | | € |

Veuillez consulter au verso les pièces justificatives demandées

PIÈCES À JOINDRE

Votre correspondant se tient à votre disposition pour vous accompagner dans la constitution de votre dossier

- Tous les volets de l'avis d'imposition ou de non-imposition 2012 sur les revenus 2011 du foyer
- Vos 2 derniers bulletins de salaire
- 2 derniers bulletins de salaire de votre conjoint, de votre concubin ou de la personne liée avec vous par un Pacs
- Justificatifs de toutes autres ressources imposables ou non de votre foyer : prestations familiales, pension d'invalidité, rente accident du travail...
- Pour vos enfants à partir de 17 ans : certificat de scolarité et / ou justificatifs de ressources (2 derniers bulletins de salaire, avis de paiement ou de non-paiement des Assedic)
- Pièces justificatives de l'événement et des dépenses exceptionnels
- Pièces justificatives des dépenses :
Loyer/prêt immobilier/charges de copropriété, eau, électricité, chauffage, téléphone/internet, assurance habitation/véhicule, frais de garde (sauf demi-pension), mutuelle (sauf si prélevée sur salaire), pension alimentaire, échéanciers de crédits, plan d'apurement de dettes (supérieur à 3 mois)
Attention : Les relevés bancaires seuls ne peuvent servir de justificatif
- Facture(s) non réglée(s) et devis, le cas échéant
- Facultatif : une évaluation sociale établie par l'assistante sociale de votre collectivité ou de tout autre travailleur social de votre choix

Cadre réservé au CNAS

Visa d'attribution du secours exceptionnel

Accordé

Refusé

Montant

Destinataire

Date

Signature :